

INSCRIPTION - MODALITÉS

INSCRIPTIONS

Il est vivement conseillé de s'inscrire aux activités le plus tôt possible. Cela permet entre autres de nous organiser pour vous accueillir correctement, de prévenir les participants en cas de changement ou d'annulation, de trouver le lieu le plus adéquat, ...

Les inscriptions aux activités se font via le site internet, par e-mail, par courrier et, si nécessaire, par téléphone.

Lorsque les places sont limitées, les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée, sur base de la perception de l'acompte.

Amarante se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à se justifier.

TARIFS

Les tarifs des activités proposées par Amarante sont calculés de manière équitable, afin de respecter à la fois les participant-e-s, les intervenant-e-s et l'asbl.

Pour l'abonnement aux pratiques régulières

- Le prix est calculé sur base du nombre de séances, du prix de la salle, des rémunérations et des frais de déplacement et de formations des animateurs-trices.
- Vous pouvez toujours rattraper vos séances hebdomadaires manquées en allant à une autre séance (même lieu ou autre lieu, jour de votre choix, activité régulière de votre choix).
- Vous pouvez aussi anticiper vos absences (vous savez que vous partez en novembre 2 semaines --> vous venez 2 x /semaine en octobre).
- Si pour raison médicale ou cause majeure, vous ne pouvez plus faire les séances, nous pouvons reporter les séances au trimestre suivant ou vous rembourser la part d'abonnement non consommée moins les frais administratifs.

In fine, le prix ne doit pas être un obstacle à votre participation. Si cela vous pose souci, contactez-nous pour trouver une solution ensemble.

PAIEMENTS

L'inscription aux activités, stages et formations implique le paiement d'un acompte variable selon l'activité.

DESISTEMENTS

Les désistements se font exclusivement par écrit (mail ou courrier postal)..

Pour les stages et formations, s'ils interviennent plus de 15 jours avant l'activité, une indemnité de 25 % € est retenue pour frais administratifs. Passé ce délai, l'acompte sera conservé dans sa totalité, quel que soit le motif du désistement.

ABSENCES

Merci de nous avertir si vous ne pouvez participer à une formation ou un stage. Dans le cas où une personne inscrite à un stage ou formation est absente et n'a pas averti le secrétariat d'Amarante au moins 24h à l'avance (hors cas de force majeure), le montant de l'activité est dû dans son intégralité.

IMPLICATION

Les ateliers, formations et stages proposés par Amarante constituant un ensemble cohérent, il est demandé de participer à l'entièreté de l'activité. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

ANNULATION

Amarante se réserve le droit d'annuler une activité, pour manque d'inscriptions, indisponibilité du formateur/animateur ou toute autre raison majeure. En cas d'annulation, les montants versés seront remboursés dans leur intégralité.

ADHESION

L'adhésion en tant que membre n'est pas obligatoire pour participer aux activités ouvertes et séances d'essais. .

La cotisation 2017 s'élève à 10 € et est valable une année à partir de la date de versement.

Elle permet de couvrir une partie des frais de fonctionnement de l'association.

La qualité de **membre** adhérent donne droit notamment à :

- participer aux pratiques régulières, formations et stages
- Une assurance spécifique pour la pratique sportive
- l'accès à prix réduit ou gratuit à certaines activités ponctuelles
- l'attestation mutuelle pour les pratiques sportives si vous avez pris un abonnement

Amarante n'est pas subsidié. C'est pourquoi votre soutien – par l'intermédiaire de l'adhésion annuelle – ou votre aide – par l'entremise du bénévolat – sont importants pour nous.

REMARQUE

Toute inscription entraîne automatiquement l'acceptation totale et sans réserves des modalités énoncées ci-dessus.

COORDONNEES BANCAIRES

Les paiements se font via le compte en banque BE71 0004 3525 5669

au nom de : AMARANTE asbl - Av des Tritons, 27 bte 3 - 1170 Bxl